



cndp

Commission particulière

du débat public
Stockage souterrain
de gaz naturel
de Salins des Landes



Réunion de conclusion

Habas, 26 janvier 2012



www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org

DEBAT PUBLIC

Une réunion différente

- la commission expose son projet de compte rendu
- le public réagit
- le maître d'ouvrage donne sa vision du débat
- on propose la concertation de l'après-débat, si le projet continue

Le débat public, une étape

- importante certes : le public est informé, et il donne pour la première fois son avis
- mais une étape : si le projet continue,
 - études détaillées,
 - demandes d'autorisations à l'Etat, après enquêtes publiques
 - avec consultation du Conseil général et des communes concernées,
 - recours contentieux.

Un débat suivi, et tendu

- 1400 personnes aux 8 premières réunions publiques,
- 380 questions, 316 avis, 27 contributions, 10 cahiers d'acteurs,
- 502 demandes de dossier complet,
- 12.000 consultations du site internet, 64.000 pages ouvertes,
- une visite à Manosque, organisée par la CPDP,
- dernières réunions marquées par les inquiétudes et les oppositions au projet.

Un projet peu connu à l'origine du débat

- un projet difficilement accessible
 - objectifs
 - technologies
- un projet peu connu à l'été 2011, notamment sous son aspect saumoduc

Le projet dans les stratégies énergétiques

- concurrence ou complémentarité avec les énergies renouvelables ?
 - la position du MO: intermittence, réactivité
 - la critique: non à l'énergie fossile, économies
- un effet de la libéralisation de l'énergie ?
- le coût du projet (et son financement)
- l'avenir du gaz naturel ?

Les inquiétudes sur la sécurité

- La crainte de l'explosion
 - expressions alarmées
 - réponse du MO et scepticisme
 - les conséquences sur les valeurs immobilières
- la sismicité (Arette)
- la stabilité du sol du site de forage
- la communication avec les eaux douces (thermalisme)
- la maintenance du saumoduc et le devenir des installations après l'exploitation

L'insertion du saumoduc

- questions sur la bande de travail et la servitude subsistante: agriculteurs, sylviculteurs, résidents
- le franchissement de la vallée de l'Adour
- zones humides, espaces boisés protégés et dunes
- la station de pompage
- la question du bruit
- les autorisations d'urbanisme et de protection des eaux

La question des rejets

- la salinité
 - scepticisme sur la dispersion rapide
 - études complémentaires suivies en concertation
 - avis indépendants
- la nature des rejets
 - l'étude BRGM
 - des études complémentaires annoncées
- là aussi, autorisations publiques nécessaires

Solutions alternatives ?

- valorisation du sel (ou désalinisation de la saumure) ?
- réutilisation du gisement de Lacq ?

Le projet face à la stratégie du territoire

- emplois et fiscalité
 - peu d'emplois, même si qualifiés
 - environ 7 M€
- 2 attitudes face au projet
 - ce projet industriel ne peut trouver sa place dans un territoire naturel, à vocation d'accueil résidentiel et touristique
 - pour certains, il faut poursuivre les études des garanties environnementales

La concertation à venir

- si le projet est poursuivi
- une concertation organisée par le MO, avec éventuellement un garant CNDP
- une assez longue période :
 - études complémentaires
 - préparation des autorisations publiques
 - enquête publique



cndp

Commission particulière

du débat public
Stockage souterrain
de gaz naturel
de Salins des Landes



Réunion de conclusion

Habas, 26 janvier 2012



www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org

DEBAT PUBLIC